

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/443/S/2025-2026 RELATIF À LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES POUR L'IMPLEMENTATION DES VILLAGES NUMÉRIQUES DANS LES VILLAGES DE : MISHIHA EN COMMUNE GISAGARA, MABAYI EN COMMUNE MUGINA ET KIBIMBA EN COMMUNE GITEGA »

- Date de publication : le12.../01...../2026
- Date d'ouverture des offres : le03.../02...../2026

1. Objet du marché

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, le Fonds de Service Universel « FSU » en sigle, invite les soumissionnaires désireux à présenter leurs offres sous enveloppes pli fermées, **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/443/S/2025-2026 Relatif à la fourniture, installation mise en service des infrastructures numériques pour l'implémentation des Villages Numériques dans les villages de : MISHIHA EN COMMUNE GISAGARA, MABAYI EN COMMUNE MUGINA ET KIBIMBA EN COMMUNE GITEGA »** dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la 2^{ème} partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du Marché

Le présent Marché est financé à 100% par le Fonds de Service Universel des TIC « FSU » sur son budget de l'exercice 2025-2026.

3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le délai maximum de livraison et d'installation est fixé à 60 jours calendriers comptés à partir de la date de réception du bon de commande. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer des délais plus courts que celui stipulé ci-dessus.

4. Condition de participation.

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale, qu'elle participe à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'offres relatif à ce marché peut être consulté tous les jours ouvrables de 8heure 00 à 15heure 30, heure locale à l'adresse ci-après : Quartier Asiatique, Boulevard

Melchior NDADAYE, Immeuble Orée du Golf, 1^{ère} étage. Téléphone : 22 21 21 23 /68020760/77813158.

Il doit être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de 100 000 Fbu non remboursables, versés 50% de ce montant sur le compte n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi au non de Sous compte de transit des recettes non fiscales et 50% sur le compte n° CC12154 ouvert à la BRB au nom du FSU.

6. Renseignements

Toute demande de renseignement concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction du FSU sise au Quartier Asiatique, Boulevard Melchior NDADAYE, Immeuble Orée du Golf, 1^{ère} étage, ou par mail à l'adresse : info@fsu.gov.bi en mentionnant la référence de la publication indiquée en haut de page, avant la date limite de remise des offres.

7. Présentation et remise de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres dans deux enveloppes séparées : Deux enveloppes intérieures, l'une contenant l'offre technique dont un original et Trois copies et un autre contenant l'offre financière dont un original et Trois copies qui seront cachetées et placées dans l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure ne doit porter aucune mention du soumissionnaire. Elle portera clairement la mention : « **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/03./S/2025-2026 RELATIF À LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES POUR L'IMPLEMENTATION DES VILLAGES NUMÉRIQUES DANS LES VILLAGES DE : MISHIHA EN COMMUNE GISAGARA, MABAYI EN COMMUNE MUGINA ET KIBIMBA EN COMMUNE GITEGA** » à n'ouvrir qu'en séance publique du 03./02/2026, à 10h30 min.

Les offres doivent être paginées et paraphées et comprendre une table des matières.

8. Dépôt des offres.

Les offres rédigées en langue française seront envoyées à la Direction du FSU sis au Quartier Asiatique, Boulevard Melchior NDADAYE, Immeuble Orée du Golf, 1^{ère} étage au plus tard le 03./02/2026 à 10 heures précises.

9. Validité des offres

La validité des offres est fixée à 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique le 03./02/2026 à 10 heures 30 minutes dans la salle des réunions du FSU en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants. Un cadre de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) assistera à la séance d'ouverture de l'offre en tant qu'un observateur indépendant.

11. Allotissement du marché

Le marché est en un seul lot

12. Monnaie de soumission

La monnaie de soumission est Francs Burundais (BIF).

13. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à Cinquante Millions de Francs Burundais (50 000 000 FBU). La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Fait à Bujumbura, le.../...../ 2026

LE DIRECTEUR DU FSU

